



# ATTESTATION

L'attestation de référencement délivrée par  
l'Agence du Numérique en Santé est délivrée à

Pour sa solution

Sous le numéro unique de référencement

Sécur du Numérique en Santé – DSR

La date de référencement prend effet le

---

Fait à Paris, le

**Annie Prévot**

Directrice Générale  
de l'Agence du Numérique  
en Santé